

*Discours prononcé par le Président François DAOÛT lors des  
funérailles de M. le Président émérite Roger HENNEUSE,  
le 19 juin 2021*

J'aurais voulu, cher Roger, t'appeler ce matin comme chaque 19 juin, pour te souhaiter bon anniversaire et te demander des nouvelles de ta santé, t'entendre me parler de ta vie de retraité, de tes joies et de tes peines, et comme à chaque fois m'enrichir de tes paroles sereines et courageuses.

Je sais que d'autres à la Cour, le même jour, juge, référendaire ou secrétaire, passaient le même coup de fil; nous en parlions après, comme les membres d'une sorte de « fan club Roger Henneuse »; nous étions parfois rassurés, parfois inquiets, mais toujours heureux de notre communication avec toi.

Cette fois ce n'est plus possible, ton grand cœur t'a lâché et nous sommes dans la peine de ton départ.

Chers membres de la famille de M. le Président émérite Roger Henneuse,  
Mesdames, Messieurs,  
Chères amies, chers amis,

Vous aurez immédiatement compris, à mes premiers mots, que si je prends la parole en ma qualité de Président de la Cour constitutionnelle et au nom de celle-ci, vous avez avant tout devant vous un homme qui prend la parole pour saluer le départ d'un ami.

Nous nous sommes rencontrés il y a longtemps, bien avant la Cour, dans les années 90 : Roger était bourgmestre et son administration avait besoin d'un avocat pour la défendre devant le Conseil d'État, dans une affaire dont, bien entendu, le secret professionnel m'interdit de dire quoi que ce soit.

J'ai été, dès la première rencontre, frappé par la sérénité, l'humour, l'humanité et la fermeté qui émanait, Mesdames et Messieurs de Péruwelz, de la personnalité de votre bourgmestre.

C'est beaucoup plus tard, en 2011, que nos chemins se sont rejoints devant la Cour constitutionnelle puisque notre installation, la sienne comme Président, la mienne comme juge, fut une cérémonie commune.

Nous l'avions choisi ainsi, lui et moi; c'était naturel, nous avons les mêmes invités ... c'était une première manifestation de notre complicité. Et c'est Roger, tout juste Président de quelques minutes, qui prononça ses premiers mots en sa nouvelle qualité, pour m'accueillir au sein de la Cour.

Cette amitié et cette complicité n'ont jamais été démenties quelles que furent les circonstances. J'en garde ce qui ne restera plus qu'un souvenir.

Je voudrais maintenant reprendre les devoirs de ma fonction et vous dire quelques mots au nom de la Cour Constitutionnelle,

Pour associer celle-ci aux derniers hommages rendus à l'un des siens,

Pour porter témoignage de ce qu'il a été et reste pour ceux et celles qui ont travaillé à ses côtés,

Pour vous dire également quelles traces il a laissées, traces qui inspirent encore les femmes et les hommes qui composent notre juridiction.

Vous savez sans doute que la Cour est composée de douze juges, six néerlandophones et six francophones; que chacun de ces groupes est lui-même composé pour moitié d'anciens parlementaires chevronnés et pour moitié de juristes qualifiés de professionnels.

Vous connaissez la longue carrière d'enseignant de Roger. C'est une expérience considérable qu'il apportait en ses bagages.

Vous connaissez également son parcours politique qui lui a permis de rendre service à la société, comme municipaliste, comme conseiller provincial, comme sénateur. En cette dernière qualité, il apporta également l'expérience de celles et ceux qui délibèrent et votèrent les lois relatives à la troisième et à la quatrième réforme de l'État.

Si vous consultez, sur le site de la Cour, le faire-part du décès de Roger vous pourrez lire notamment ce qui suit :

« Roger Henneuse a été nommé juge à la Cour constitutionnelle (alors Cour d'arbitrage) par un arrêté royal du 6 janvier 1995. Il est la preuve par excellence de ce qu'il ne faut pas nécessairement avoir étudié le droit pour être un bon juge constitutionnel. Ses qualités étaient reconnues et appréciées par ses pairs, qui l'ont élu Président (francophone) à compter du 5 décembre 2010. Roger Henneuse a assumé cette fonction jusqu'à son éméritat le 19 juin 2013. »

Ce sont des données biographiques objectives. C'est un peu sec et cela ne reflète que trop peu la réalité.

Au quotidien que vivons-nous à la Cour ?

Comment Roger y a-t-il vécu, lui qui y a passé 15 ans comme juge puis 3 comme Président ?

J'ai compris que son arrivée lui fut d'abord un arrachement : il quittait une vie de rencontres et de liens avec ses concitoyens, ses électeurs, ses amis pour une sorte d'austérité monastique. Ce ne fut pas facile.

Il trouvait à la Cour d'autres types de relations et très rapidement a pu se construire un nouvel équilibre.

Notre travail est résolument collectif : le juge prépare d'abord ses projets avec son ou sa référendaire, avant un échange avec le second juge-rapporteur de l'autre rôle linguistique et son référendaire. Viendra ensuite le délibéré, à 7 ou à 12.

En l'occurrence, Roger fit équipe de longues années en parfaite symbiose avec Michel Parisse et avec Géraldine Rosoux qui sont tous deux particulièrement affectés aujourd'hui.

Cette équipe bénéficia de l'apport logistique du secrétariat souriant et combien efficace d'un tandem de Patricia's qui elles aussi lui sont restées très attachées. Roger pu compter aussi sur Damien, avec lequel il parcouru les routes durant trois ans. C'était une sorte de garde rapprochée.

Roger m'a toujours dit avoir été, grâce à eux, heureux à la Cour.

Si le juge devient Président, il ne prépare plus de projet mais siège dans toutes les affaires et, avec le Président de l'autre rôle linguistique, il gère la Cour et la représente à l'extérieur.

Roger fit tout cela avec l'humilité de celui qui s'efface devant son devoir, avec humanité et empathie envers ceux et celles qui l'entourent, avec un talent et un professionnalisme que chacun salue et avec une force de conviction sans faille, exprimée dans la retenue et le respect.

Je ne pense pas pouvoir mieux faire que de m'inspirer des mots que prononça lors de son départ sa référendaire Géraldine Rosoux qui fut constamment à ses côtés pendant plus de neuf ans :

« Votre parcours ici à la Cour, mais aussi et surtout par vos qualités, démontrent qu'il n'est point besoin d'être juriste pour être un bon juge constitutionnel, ou encore un chef d'équipe, choisi par ses pairs.

Et ce que certains ont pu prendre pour de la froideur, n'est en réalité que de la réserve, qui dissimule un grand cœur, une grande humanité.

Vous avez ainsi toujours témoigné un immense respect envers le travail de chacun, ici à la Cour. Pas seulement vos collègues juges constitutionnels, mais également les référendaires, et les membres du personnel administratif. Lorsque vous évoquez l'apport indispensable de chacun au bon fonctionnement de la Cour, ce ne sont pas de vains mots.

Vous êtes de ceux qui parlent peu, mais qui écoutent beaucoup. Cette caractéristique fait de vous quelqu'un que l'on écoute, ce qui est un atout majeur dans une négociation. Vos positions, vous les avez défendues, non seulement avec bon sens et clairvoyance des enjeux, mais aussi avec une fine analyse de la psychologie de vos collègues. »

Dans son discours lors de l'installation de Roger en qualité de Président, le Président émérite Marc Bossuyt, qui avait formé durant plusieurs années avec lui ce que nous appelons « un couple de rapporteurs » disait ceci : « J'ai toujours été impressionné par la capacité du Juge Henneuse, dont nous savons tous maintenant qu'il n'est pas juriste, de participer activement aux discussions et à la prise de décision au sein de la Cour. »

Je cite ces textes pour vous ôter tout doute de l'esprit au cas où vous vous diriez que l'amitié m'a fait perdre toute objectivité.

La Cour garde donc le souvenir d'un homme qui parlait peut-être peu, mais qui écoutait beaucoup. Sa parole n'en était que plus écoutée. Au sein de la Cour, il témoignait d'un grand respect pour le travail de chacun et il a beaucoup œuvré pour la concorde et la bonne collaboration entre tous.

Elle souhaitait donc, par mes quelques mots, lui rendre hommage et vous dire ce qu'il nous inspire encore aujourd'hui,

Que sa famille et ses amis sachent que ce fut un bonheur et un enrichissement de l'avoir côtoyé,

Qu'ils soient assurés de notre attachement à la mémoire de celui que je salue comme un ami, un collègue et un Président exemplaire.